

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

SÉANCE DU LUNDI 12 MAI 2025

Nombre de conseillers
présents : **24**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 12 mai à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi
6 mai 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **3**

Étaient présents :

OBJET :
**Ravalement de façades :
demandes de
contributions**

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT,
Pierre CONTIE, Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Didier STURMA, Vincent
PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre
SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Christophe MANKA, Eric
BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Sérap ALP, Farida LAID, Annie
CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLON-CHENOT à Catherine PAPUT ;
Sophie DELAIGUE à Christophe MANKA ;
Michel COMBRONDE à Pierre SUREDA ;
Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;
Michelle MAGNOL à Sylvain HERMAN ;
Yoann BENTEJAC à Eric BOUCOURT ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Monique DURAND-PRADAT ;

Secrétaire de séance :

Philippe BARRAU

RAVALEMENT DE FAÇADES : DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

- Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Conseil Municipal règle les affaires de la commune ;

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la Ville de THIERS a mis en place une aide aux propriétaires privés rénovant leurs façades visibles du domaine public.

Le rapporteur expose au Conseil Municipal que la Ville a reçu 2 dossiers de demandes de contributions de propriétaires pour des travaux de ravalement de façade.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels.

Ils concernent :

Adresse du logement	Base de calcul	Contributions
37, rue Gabriel Marc	94,74 m ² x 10,55 €	999,51 €
4, rue de Bel Air	217,31 m ² x 10,55 €	1 151,74 €
44, chemin de Gardelle	245,76 m ² x 10,55 € 29,74 m ² x 5,30 €	2 750,39 €
10, rue Denis Papin	86,66 m ² x 10,55 €	914,16 €
3, Traverse de la Croix Blanche	119,64 m ² x 10,55 €	1 262,20 €
	TOTAL	7 078,00 €

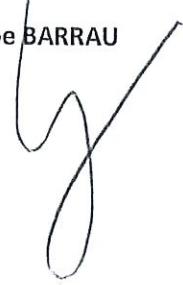
Soit un total de subventions s'élevant à 7 078,00 euros.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- Approuve l'octroi de ces contributions ;
- Autorise le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures ;
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Philippe BARRAU



Le Maire,

Stéphane RODIER